



Le Programme d'Intérêt Général « Habitat Privé dans le Haut-Rhin » :

Il s'agit d'un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil Départemental du Haut-Rhin en partenariat avec l'ANAH mobilisant des aides financières à destination des propriétaires occupants et bailleurs dans l'objectif d'améliorer leur l'habitat.

Deux acteurs mobilisés :

L'ADIL vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet. CITIVIA vous accompagnera dans le montage de votre dossier de demande de subvention avec des conseils techniques.

Pour quels projets de travaux ?

Installer un nouveau système de chauffage, de production d'eau chaude performant, mieux isoler votre logement, remplacer vos fenêtres,... Dans tous les cas, les travaux doivent permettre de réduire d'au moins 25% la consommation énergétique du logement des propriétaires occupants et de 35% pour les propriétaires bailleurs.

ADIL 68
Point Rénovation Info Service
03 89 21 75 35

contact@adil68.fr

Vous pouvez également faire votre demande sur monprojet.anah.gov.fr



Bien vous chauffer tout en
**réduisant le
montant de
vos factures.**



**Vous êtes propriétaire
d'un logement mal isolé
et vous souhaitez le rénover ?**

Bénéficiez jusqu'à

50%

de subventions sur vos travaux

